

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14 ^{eme}
Nom de site	CITÉ/UNIVERSITAIRE/ART/ET/METIER/JOURDAN/PARIS	Numéro	T41292
Adresse du site	27 bis, boulevard Jourdan	Hauteur	R+6 (23,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Public : Cité universitaire	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe) Deux autres opérateurs déjà présents OF et Free		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	13/09/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	20/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	13/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 40°, 180° et 280°.		
Distance des ouvrants	7 m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 40° < 1V/m - 180° < 3V/m - 280° < 2V/m 5G (3500) : 40° < 1V/m - 180° < 2V/m - 280° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	28,00 m pour les antennes à faisceau fixe 28,95 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur des mâts sur la terrasse du bâtiment
Intégration antennaire	Antennes intégrées par un film miroir et peu visibles depuis le parc de la Cité Universitaire
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)
Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

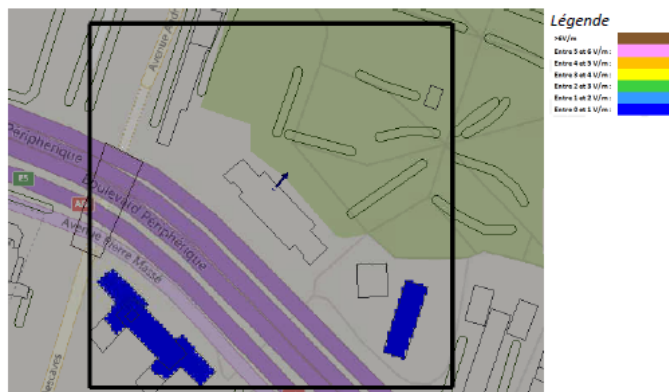
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 27 BOULEVARD JOURDAN 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 180°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	16.5 m

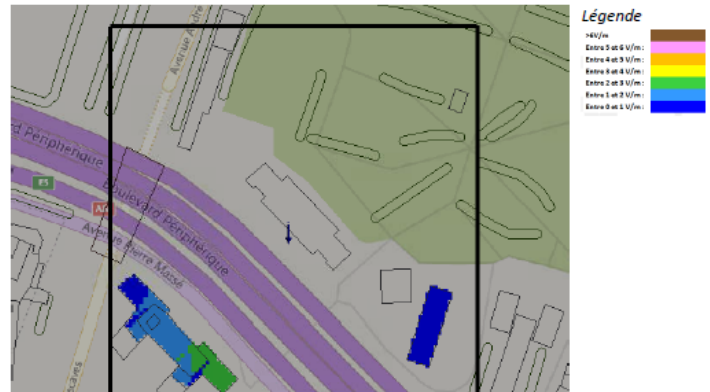
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

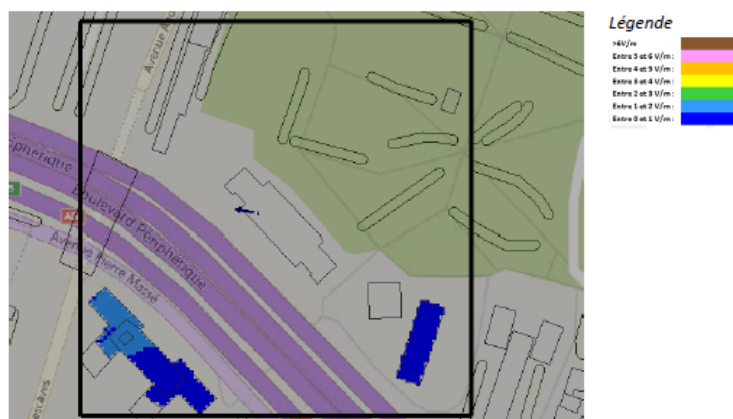
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)
Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 27 BOULEVARD JOURDAN 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 180°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	1.5 m	25.5 m	22.5 m

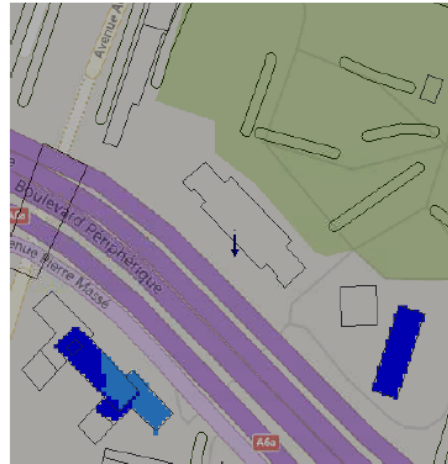
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 1.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

